

Mairie bd Charlemagne 57460 Behren lès Forbach Tél.: 03 87 87 67 51 Fax: 03 87 87 49 50

mairie@ville-behren.fr

## VILLE DE BEHREN-LÈS-FORBACH

## REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

## 5.6. Éléments remarquables du paysage

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal en date du **09/12/21** 

ARRETANT le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Behren-lès-Forbach

Le Maire Dominique Ferrau



**DOSSIER D'ARRÊT** 





## ANNEXES ÉLÉMENTS ET SECTEURS REMARQUABLES DU PAYSAGE

**Cinq éléments remarquables du paysage** et **du patrimoine** sont repérés sur les documents graphiques du règlement (plans au 1/5000<sup>e</sup> et 1/2000<sup>e</sup>) du PLU en tant qu'éléments à protéger. Ils sont **soumis à des prescriptions particulières.** 

cf. Article L.151-19 du Code de l'Urbanisme: "Le règlement peut identifier et localiser les éléments de paysage et identifier, localiser et délimiter les quartiers, îlots, immeubles bâtis ou non bâtis, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation leur conservation ou leur restauration. (...)"

cf. Article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : "Le règlement peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique, notamment pour la préservation, le maintien ou la remise en état des continuités écologiques et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation. (...)"

Numéro	Dénomination	Photo
1	Alignements d'arbres	
Localisation	Secteur de l'Almet	
Intérêt	protection du patrimoine paysager, écologique et biologique	
Prescription particulière	inscrite au PLU à l'article 5 du règlement de la zone N	

Numéro	Dénomination	Photo
2	Ripisylve	
Localisation	Le long du cours d'eau temporaire	
Intérêt	protection du patrimoine paysager, écologique et biologique	
Prescription particulière	inscrite au PLU à l'article 5 du règlement de la zone N	

Numéro	Dénomination	Photo
2	Ensemble de vergers	等的。 第一次 第一次 第一次 第一次 第一次 第一次 第一次 第一次 第一次 第一次
5	et de haie	
Localisation	Entre la RD3A et la RD31 bis	
Intérêt	protection du patrimoine paysager, écologique et biologique	
Prescription particulière	inscrite au PLU à l'article 5 du règlement de la zone N	

Numéro	Dénomination	Photo
4	Ensemble de vergers et de haie	
Localisation	À l'extrémité est du territoire	
Intérêt	protection du patrimoine paysager, écologique et biologique	
Prescription particulière	inscrite au PLU à l'article 5 du règlement de la zone N	

Numéro	Dénomination	Photo
5	Ripisylve	
Localisation	Le long du Bousbach	
Intérêt	protection du patrimoine paysager, écologique et biologique	
Prescription particulière	inscrite au PLU à l'article 5 du règlement de la zone N	